

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAULNOT

DU 20 MARS 2026 à 18H30

Présents : Messieurs BAZELIN Régis ; BION Adrien ; BOILLOT Stéphane ; LOMBARDET Christophe ; REMY Damien ; STRAUSS Patrick ; UTTEWILLER Gilles ; GREZEL Florian

Mesdames BIDERMANN Sylvie ; CHAHAT Aouda ; GOUSSET Claudine, HILL Caroline ; SCHERRER Nelly ; SCHWARTZWALDER Masha ; VAN DER HEYDEN Céline

Secrétaire de séance : Claudine GOUSSET, élue à l'unanimité

1. Election du Maire.

M. Jean-François Ribière, Maire en place ouvre la séance de ce nouveau Conseil Municipal. Il passe la présidence au plus ancien des membres présents du Conseil Municipal qui a procédé à l'élection du nouveau Maire.

Seul M. STRAUSS Patrick, après l'appel du Président à l'ensemble du conseil s'est présenté comme candidat.

➤ Unanimité (15/15)

2. Détermination des adjoints.

M le Maire propose au Conseil Municipal de délibérer sur le nombre d'adjoints à élire sachant que le nombre maximum d'adjoints ne peut excéder 30% de l'effectif légal du Conseil municipal arrondi à l'entier inférieur. Le Conseil Municipal sur la proposition du Maire décide de fixer le nombre à 3 adjoints au Maire.

➤ Unanimité (15/15)

3. Lecture de la Charte de l'élu local.

Le Maire procède à la lecture de la Charte de l'élu local aux conseillers, ceux-ci devant exercer leur mandat dans le respect des principes déontologiques consacrés par la charte de l'élu local.

Le Maire distribue alors un exemplaire de cette charte à chaque conseiller qui en prend acte.

4. Désignation des représentants de la commune dans les différents syndicats.

✓ Désignation du délégué CNAS.

A la suite du renouvellement du Conseil Municipal, il convient de désigner un délégué CNAS (Comité National d'Action Sociale).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne Mme GOUSSET Claudine déléguée des élus auprès du CNAS.

➤ Unanimité (15/15)

✓ Désignation des délégués pour le SIED70.

Considérant qu'à la suite du renouvellement du Conseil Municipal, il convient d'élire un délégué titulaire de la commune au sein du SIED ainsi qu'un délégué suppléant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne

- M. LOMBARDET Christophe titulaire
- Mme SCHARTZWALDER Masha suppléante

➤ Unanimité (15/15)

✓ Désignation des représentants du SIVU.

Considérant qu'à la suite du renouvellement du Conseil Municipal, il convient d'élire les nouveaux délégués du SIVU, en sachant que ces délégués doivent être au nombre de 3 titulaires et 1 suppléant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne :

- Mme GOUSSET Claudine, titulaire
- Mme VAN DER HEYDEN Céline, titulaire
- M. STRAUSS Patrick, titulaire
- Mme SCHARTZWALDER suppléante

5. Indemnités du Maire et des adjoints.

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il percevra l'indemnité fixée pour les Maires à l'article L2123-23 du CGCT soit 44.3% de l'IBTFP pour une commune comprise entre 500 et 999 habitants.

L'indemnité du Maire ne donc pas lieu à délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif de fonctions des 3 adjoints comme suit :

- 1^{er} adjoint : 14.20 % de l'IBTFP,
- 2^{ème} adjoint : 11.77 % de l'IBTFP,
- 3^{ème} adjoint : 11.77 % de l'IBTFP

➤ 11 POUR, 2 ABSTENTIONS (M. UTTEWILLER, M. GREZEL) 2 CONTRE (M. BOILLOT, M. BION)

6. Délégation du Conseil Municipal au Maire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, considérant l'utilité de ces délégations pour gérer plus efficacement et plus rapidement les affaires communales et éviter la surcharge des ordres du jour des séances de Conseil Municipal, de déléguer à M le Maire ces délégations.

➤ Unanimité (15/15)

7. Questions diverses.

Le Maire pose la question à l'ensemble du Conseil quel serait leur jour de prédilection pour faire les séances du Conseil. Il a été retenu d'un commun accord que ce serait le 1^{er} vendredi ouvré du mois.

En sachant bien entendu que si le besoin est nécessaire il y aura des réunions extraordinaires.

Les commissions internes de la commune ont été présentées au conseil par le Maire, un tableau leur sera envoyé dans lequel chacun pourra marquer dans quel poste il souhaite s'investir.

Levée de séance à 20h00.

Fait à Saulnot le 23/03/2026

Le Maire, Patrick STRAUSS

